

Compte-rendu du conseil municipal De St Martin en Vercors

Séance du 07 mars 2013

Présents : Claude Vignon, Paul Bertrand, Isabelle Bailliard, Giovanni Cadeddu, Carine Michel, Pierre Barbier, Yves Guillet, Valérie Guillet, Gérald Idelon
Excusés : Martin Béchier, Sandra Perrier

La séance débute par la présentation par les agents de l'ONF de leur programme annuel des actions proposées en forêt communale, l'estimation des recettes tirées de l'exploitation forestière et la proposition de travaux à effectuer (entretiens parcellaires, nettoyages après coupes, affouage, panneaux de circulation, maîtrise d'œuvre...)

Délibérations du conseil

- Le tarif de l'affouage communal 2013 est fixé à 22€ le lot. *Approuvé à l'unanimité*
- Le percepteur demande l'admission en non-valeur d'un titre de secours sur Herbouilly émis par la commune en 2010 pour un montant de 278€, après épuisement des recours possibles. *L'admission en non-valeur est approuvée à l'unanimité.*
- **présentation du Compte Administratif 2012 du budget du lotissement La Chicoune :**

Dépenses : études, travaux	42 057,86 €
Recettes : ventes de terrains	0 €

Le compte administratif et le compte de gestion 2012 sont votés à l'unanimité.

- **présentation du Budget Primitif 2013 du budget du lotissement La Chicoune :**

	Dépenses		Recettes
Etudes et travaux	46 617,68 €	Vente de terrains aménagés	183 946,00 €
Reversement excédent au budget communal	61 226,00 €		

Hors variation des stocks

1 compromis de vente a été signé fin 2012, la vente sera réalisée durant 2013. Les 3 autres lots sont en vente.

Le Budget Primitif 2013 du lotissement La Chicoune est voté à l'unanimité.

Décisions du conseil

Dans le cadre du deuxième débat d'orientations budgétaires :

- **Vote des subventions aux associations à intégrer dans le BP 2013 :**

Le conseil fixe le montant des aides accordées aux associations, pour un montant total de 1 835€, auquel s'ajoute la subvention exceptionnelle à l'APE pour la classe de mer (2 400€).

La demande de subvention déposée par l'association « Passeurs d'histoires » pour l'organisation d'un festival du conte et de l'imaginaire en Vercors est en attente de renseignements complémentaires.

Une rencontre sera organisée avec les représentants de l'association.

L'association Les Martinades, en attente de réorganisation de son bureau, n'a déposé aucune demande de subvention pour l'organisation d'une prochaine fête du tilleul.

➔ **inscriptions de nouveaux projets au BP 2013 de la commune :**

- réfection de la toiture de l'atelier des services techniques municipaux (aide de 50% du CG26)
- réalisation d'un WC public accessible aux personnes à mobilité réduite ;
- acquisition d'un logiciel de comptabilité et de matériel informatique compatible avec la norme de dématérialisation des données.
- Remplacement du matériel des services techniques suite au cambriolage d'août 2012 ;
- Remplacement de la tondeuse (prévu en 2012 et reporté suite aux dégâts d'orage)
- création de places de parking en face de l'école par l'acquisition d'une bande de terrain auprès de Mr Ollivero ;
- aménagement de plateaux nus au-dessus de la boulangerie, à destination de logements ;
- aménagement et sécurisation des places suite à l'ouverture de la boulangerie en haut du village.

➔ **embauche d'un agent technique en contrat d'avenir :**

La commune réfléchit au futur remplacement de l'agent technique Jean-Laurent Marcon, dont le départ en retraite est prévu dans un peu plus de deux ans. Un dossier « contrat d'avenir » pour l'embauche d'un agent technique, sous tutorat de Mr Marcon, sera déposé avec l'aide de la mission Emploi de la CCV. L'offre d'emploi sera lancée au début du printemps.

Reprise de l'ordre du jour du conseil municipal

informations au conseil

➔ Suite à la libération de l'appartement T2 par Mr Kabche et Mlle Poulet à l'hôtel du Vercors, la commune a demandé à Drôme Aménagement Habitat de ne pas le remettre en location afin de le garder disponible pour les futurs acquéreurs de l'hôtel-restaurant. DAH a répondu que la commune doit le louer dans ces conditions. Ce logement sera proposé au couple de boulangers.

➔ Une réunion relative à la sécurité et la circulation automobile a eu lieu avec les habitants du hameau des Barraques. Il en ressort des préconisations de mise en place d'un passage piéton et d'une ligne blanche au virage. Ces demandes seront transmises au CTD de St Jean.

➔ Etant convaincus du bien fondé de la réforme des rythmes scolaires, les maires de St Julien et St Martin avaient annoncé leur intention de mettre en œuvre les nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée 2013 lors de la réunion cantonale des commissions école du 15 février, dans la mesure où les communes étaient éligibles à la Dotation de Solidarité Rurale - cible (90€ /élève /an). Il apparaît depuis que cette dotation ne sera pas possible pour les deux communes. Le montant de l'aide de l'Etat sera effectivement de 50€/élève/an, pour une durée non définie. La réflexion se poursuit donc sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013 ou l'année suivante. Les commissions écoles de St Julien et St Martin travaillent sur l'éventuelle mise en place d'un temps pédagogique quotidien de ¾ heure, et posent la question du personnel affecté, ses qualifications nécessaires, le programme pédagogique, le financement des rémunérations, etc.. Les aides financières de l'Etat ne couvriront pas l'intégralité des dépenses nouvelles générées, quels seront les financements complémentaires ? Beaucoup de points ne sont pas résolus à ce jour.

Secrétaire de séance : Yves Guillet